

Bon nombre de personnes humaines privées de tout se révoltent et quelqu'un devra payer les pots cassés avant longtemps.

[Traduction]

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, la minute de vérité a sonné.

Une voix: Ah oui?

M. Gilbert: Le ministre des Transports (M. Hellyer) nous a dit que ses politiques concernant l'aménagement urbain, le logement et la constitution n'étaient pas acceptables au premier ministre (M. Trudeau), qui préconisait une théorie étroite du fédéralisme.

Cet après-midi nous avons entendu le premier ministre tancer le chef de mon parti pour n'avoir pas abordé les faits concernant le logement. Il a ensuite expliqué sa théorie étroite du fédéralisme, qui en somme se résume à un gouvernement fédéral faible et des gouvernements provinciaux forts. Le très honorable représentant a haussé les épaules en disant: Je représente Mont-Royal, qui est une circonscription aisée et qui ne connaît pas de problème de logement. Il est évident, d'après ses origines, que le premier ministre n'a jamais connu lui-même de problème de logement. Il n'a jamais eu de mal à rembourser une hypothèque portant un taux d'intérêt de 9 ou 10 p. 100.

Il n'a jamais eu de mal à verser un loyer cher. Il épouse la théorie du millionnaire qui consiste à bien vivre et à beaucoup dépenser. Il n'a pas la moindre idée des difficultés que connaît le Canadien moyen à cause de la crise du logement.

Je suis sûr que tous les Canadiens acceptent l'opinion du ministre des Transports chargé du logement: il existe une crise du logement et le gouvernement fédéral devrait montrer la voie en matière de pollution, de logement et d'aménagement urbain. J'ai été effaré en entendant le député de Don Valley (M. Kaplan) dire qu'au fond il s'agissait vraiment d'une question provinciale et que le ministre des Transports avait démissionné parce que, d'après le premier ministre, le gouvernement fédéral n'avait pas à montrer la voie dans ce domaine important. J'ai été aussi effaré que d'autres députés libéraux de l'agglomération torontoise ne disent pas à la Chambre qu'il y a dans l'Ontario une liste d'attente de 16,000 personnes qui veulent des logements sociaux et que les loyers et les taux d'intérêt y sont élevés. Depuis deux ans les journaux de Toronto révèlent cet état de choses aux Canadiens de tout le pays. Et pourtant le premier ministre, le dilettante de notre société, nous offre une doctrine d'immobilisme, en refusant de montrer la voie et d'élaborer une politique en matière d'aménagement domiciliaire.

[M. Latulippe.]

J'ai l'intention de persuader les députés de l'existence d'une crise du logement au Canada. Quand le Conseil économique du Canada a déclaré qu'il fallait 200,000 logements pour remédier aux exigences dans ce domaine, j'étais disposé à accepter cette estimation. Quand je passe en revue les réalisations fédérales, en matière de logement, et constate qu'on a construit 165,000 maisons en 1965, 134,000 en 1966, 164,000 en 1967 et 196,000 en 1968, un simple calcul me permet de me rendre compte d'une insuffisance considérable de logements par tout le Canada actuellement. D'après le rapport de la Commission d'étude sur le logement, 5,700,000 familles et particuliers ont besoin de logements au Canada, alors qu'il n'y a que 5,500,000 logis de disponibles. Il ne faut pas être fort en calcul pour comprendre qu'il nous manque 200,000 logements. Si l'on ajoute à cela que 500,000 logis sont au-dessous de la normale, dépourvus d'installations hygiéniques et des nécessités ordinaires d'une maison, on comprend davantage la nécessité d'initiatives énergiques du côté fédéral. Quand j'entends dire que 400,000 personnes partagent le logement avec d'autres et que 100,000 autres, dont les noms sont inscrits sur des listes par tout le pays, attendent la construction de logements sociaux, que j'apprends qu'un Canadien sur cinq doit verser 70 p. 100 ou plus de son revenu pour les frais d'alimentation, de vêtement et de logement, comme le signale le Conseil économique dans son cinquième exposé annuel, je suis amplement convaincu de l'existence d'une crise du logement au Canada.

Je suis profondément scandalisé devant l'attitude actuelle du premier ministre et des députés ministériels vis-à-vis d'une question aussi grave. Le gouvernement a fait bien peu de choses au cours des ans pour remédier à l'insuffisance de logements. Un ancien ministre du Travail, l'honorable John R. Nicholson, avait pris des dispositions à cette fin en organisant des colloques par tout le pays. Il n'en a pas révélé les résultats. Ils étaient sans doute trop atterrants. Quand le gouvernement actuel a été élu, le ministre des Transports (M. Hellyer) a accepté le portefeuille du logement. Il voulait faire quelque chose à propos de ce problème. Il a mis sur pied une commission d'étude du logement chargée de cerner les problèmes et de proposer des solutions.

• (5.40 p.m.)

Notre parti a déclaré que le rapport de la commission d'étude manquait de prévoyance et de précision dans son étude du problème actuel du logement. Le grand mérite du rapport est d'avoir mis en évidence la crise du logement au Canada et d'avoir ouvert à un